

Communiqué du SNPGL concernant la réponse à la question parlementaire relative au transport des détenus

Le Syndicat National de la Police Grand-Ducale (SNPGL) souhaite réagir à la réponse donnée à une récente question parlementaire sur la gestion des transports de détenus par l'Unité de Garde et d'Appui Opérationnel de la Police grand-ducale (UGAO).

Des consultations non représentatives de la réalité du terrain

Contrairement à ce qui est affirmé dans la réponse parlementaire – à savoir que « *le système actuel fonctionne bien* » –, le SNPGL exprime un profond désaccord. Les conditions de travail des policiers de l'UGAO sont loin d'être acceptables et reposent sur une organisation qui met sous pression les agents, en les exposant à des risques professionnels élevés.

Ces policiers assument, en plus des transports de détenus, des missions telles que :

- **Les rapatriements**, une tâche souvent dangereuse qui nécessite une formation approfondie et spécialisée. Dans d'autres pays, ces missions sont confiées à des policiers appartenant à des **unités indépendantes et spécialisées**, spécifiquement formées pour gérer les situations complexes et les risques liés à ce type de mission. Au Luxembourg, cette spécialisation fait cruellement défaut.
- **Les contrôles dans les transports publics**, une mission qui, dans d'autres pays, est également assurée par des unités dédiées. Notamment les contrôles transfrontaliers, auxquels doivent participer les membres de l'UGAO, nécessitent une formation spécifique approfondie afin de pouvoir assurer la collaboration avec les forces de police étrangères. La formation proposée à cet égard est jugée insuffisante.
- **Beaucoup d'autres missions**, telles que garantir une présence policière dans certains quartiers pour rassurer la population, renforcer la sécurité, et répondre à des problématiques locales spécifiques.

Au Luxembourg, l'approche actuelle repose sur une polyvalence excessive qui n'est pas accompagnée de la formation et des ressources adéquates. Cela met en péril non seulement la sécurité des agents, mais aussi l'efficacité de leurs interventions. Cette situation est inacceptable et ne peut perdurer.

Un impact négatif sur la Police et une violation du principe de séparation des pouvoirs

Le programme de coalition stipule explicitement que « *certaines tâches, comme le transport des détenus, seront confiées aux agents pénitentiaires* ». Ce transfert serait une application directe du principe fondamental de séparation des pouvoirs, en distinguant les responsabilités liées à la justice (transport des détenus) de celles liées à la sécurité publique (maintien de l'ordre).

Cependant, en dépit de cette orientation politique claire, nous constatons une inertie de la part des décideurs, et il semble probable que la police continue d'assumer cette tâche à long terme. Cela a un impact direct et négatif sur le fonctionnement de la Police, notamment en termes de disponibilité pour d'autres missions essentielles.

Des transports obsolètes et inefficaces

Le SNPGL tient à souligner que de nombreux transports effectués, notamment auprès des juges d'instruction, sont aujourd'hui devenus obsolètes :

- **La vidéoconférence** est désormais permise par la loi, mais largement sous-utilisée.
- Des bureaux ont été installés dans le centre pénitentiaire de Sanem pour permettre aux juges d'instruction d'interroger les prévenus sur place. Cependant, ces juges refusent de se déplacer, ce qui engendre une charge de travail excessive et injustifiée pour la police.

Exigences du SNPGL

Face à cette situation, le SNPGL exige :

1. **Une réorganisation immédiate :**
 - La création d'unités indépendantes pour les missions spécifiques telles que les rapatriements et les contrôles dans les transports publics, avec une formation spécialisée pour les agents concernés.
 - La clarification des responsabilités entre les ministères compétents.
2. **Des améliorations concrètes des conditions de travail :**
 - Une reconnaissance officielle de la surcharge de travail et des risques encourus.
 - Une réorganisation de l'unité chargée des transports de prisonniers pour qu'elle se consacre presque exclusivement à cette tâche. Cela garantirait des conditions de travail plus prévisibles et mettrait fin à la disponibilité hors norme exigée actuellement des agents.
3. **Une mise en œuvre rapide des engagements du programme gouvernemental :**
 - Le transfert des transports de détenus aux agents pénitentiaires.
 - En attendant la mise en œuvre de ce point univoque du programme gouvernemental, recours privilégié des moyens de la vidéoconférence et du travail sur place à Sanem par les juges d'instructions

En attendant que ces réformes voient le jour, le SNPGL continuera de défendre avec fermeté les intérêts des policiers de l'UGAO et de tous les agents concernés par cette organisation inefficace. Nous rappelons que la sécurité et les conditions de travail des policiers ne peuvent plus être négligées. Il est temps que des mesures concrètes soient prises pour remédier à une situation qui a assez duré.